

# ASSOCIATION ARS VOCALIS

## Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 octobre 2022

Rédaction : Pierrette Aeschlimann

### 1. Introduction

La présidente, Huguette Rodriguez, souhaite la bienvenue à la 5<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Association Ars Vocalis. 30 membres actifs sont présents et 13 membres sont excusés : Salomé Anderfuhren Fiaux, Florence Buhler, Yves Delafontaine, Alfred Develay, Marie Gilliéron, Eric Lecomte, Marie-Thérèse de Léonardis, Judith Mondada, Jean-Luc Monney, Eric Novello, Brigitte Reymond, Koos Van der Maas, Berchtold Von Steiger, Elisabeth Wittwer. Les scrutatrices sont : Christiane Durussel et Beate Niklewicz.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

### 3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 02.06.2022

Le procès-verbal est adopté.

### 4. Présentation des comptes du 01.07.2021 au 30.06.2022

Le bilan et le compte des Pertes & Profits au 30 juin 2022 ont été envoyés aux membres par courriel 10 jours avant l'Assemblée générale.

- Sur le compte de Pertes & Profits, présenté par la trésorière Françoise Schläfli, nous remarquons que le montant des cotisations des membres actifs est inférieur à celui prévu au budget mais que les cotisations de soutien des membres sont plus élevées.
- Le comité propose à l'AG d'attribuer les 720.- d'excédent de recettes du weekend de Leysin au fonds pianiste, ce qui nous permettra d'engager notre pianiste Irena Todorova plus de 20 fois/an.

Le Comité propose à l'assemblée la répartition suivante du bénéfice.

Bénéfice de l'exercice 2021-2022	10'730.24
Attribution au fonds pianiste	-1720.00
Attribution fonds libre	-9'000.00
Bénéfice reporté au bilan	<u>CHF 10.24</u>

### 5. Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence des vérificateurs, Christiane Durussel, suppléante, lit le rapport.

Les comptes ont été contrôlés par Jean-Luc Monney et Koos Van der Maas, vérificateurs. Ils remercient la trésorière, Françoise Schläfli, pour son travail et proposent à l'assemblée d'accepter les comptes.

### 6. Adoption des comptes et décharge au comité

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes tels que présentés et donne décharge au comité.

### 7. Nomination des vérificateurs des comptes

Koos Van der Maas accepte de poursuivre son mandat. Brigitte Vos est nommée vérificatrice des comptes. Christiane Durussel reste suppléante pour un an encore.

### 8. Election / renouvellement des membres du comité

Parmi les 4 membres du comité actuel qui ont œuvré depuis la création du chœur, Christian Jaggi nous quitte après plus de 4 ans de collaboration.

Huguette, Rafael, Elisabeth acceptent d'entamer un 3<sup>ème</sup> mandat, le dernier (cf. statuts).

Pierrette et Françoise doivent se faire réélire pour un 2<sup>ème</sup> mandat.

Annie poursuit son 2<sup>ème</sup> mandat, Julia poursuit son 1<sup>er</sup> mandat.

Christian Jaggi est vivement remercié pour ce qu'il a apporté au chœur. Trésorier pendant 2 exercices comptables, il a aussi collaboré à la recherche de sponsors et à la promotion des concerts. Il continuera d'effectuer des tâches ponctuelles dans ces domaines.

En annonçant son départ, il ouvre la porte à quelqu'un d'autre.

En conséquence, le comité sera heureux d'accueillir de nouveaux membres. Profil recherché : connaissance des outils informatiques, bonne communication, sens de l'organisation, anticipation, capacité d'initiative...

**Le comité dans sa nouvelle composition est réélu en bloc à l'unanimité.**

**Dès lors, la composition du comité est la suivante :**

Huguette Rodriguez, présidente

Annie Lob, vice-présidente

Françoise Schläfli, trésorière

Pierrette Aeschlimann, secrétaire

Rafael da Souza, membre

Elisabeth Wittwer, membre

Julia Styles, membre

## 9. Rapport de la présidente

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas...

Huguette nous présente leur déroulement.

L'année chorale 2020-2021 s'était caractérisée par un menu frugal, des jours de jeûne, des mets indigestes ; l'activité musicale vécue derrière nos masques a été pleine d'interruptions, d'incertitudes et d'instabilité...

Tout autre chose pour l'année chorale 2021-2022 qui s'est terminée cet été ! Un menu équilibré, consistant, diversifié.

« **Un véritable Full English Breakfast, au pays de Jenkins** », 43 musiciens, 40 jeunes de la Maîtrise et d'Auralis, presque 60 chanteurs d'Ars Vocalis, sans oublier bien sûr notre chef étoilé ! **The Peacemakers**, une Première en Suisse avec pas moins de 850 convives au banquet !

« **Un entremets de qualité** ». Nombre d'entre nous se sont déplacés au bout du lac pour goûter au **Chant du Destin de Johannes Brahms**, dirigé par notre chef, aux côtés du chœur Arte Musica et de l'orchestre de l'AMAMusique.

« **Un dessert à l'italienne** » pour achever un tel banquet ! L'église Saint-François, pleine à craquer et le public du temple de Saint-Martin nous ont permis d'atteindre le même total de 850 auditeurs pour notre projet **Magnificat, Stabat Mater et Gloria de Vivaldi**, avec l'Ensemble Vocal de Jeunes Auralis.

Nous pouvons constater, au terme de ces quatre premières années d'existence de notre chœur, qu'Ars Vocalis a pris sa place dans le paysage choral vaudois. Dès le début, nous avons pu adhérer à la CSCVC (Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert) et de ce fait bénéficier des garanties de déficit de la Ville de Lausanne et du Canton, ainsi que de l'exonération de l'impôt sur les divertissements. Nous avons déjà bénéficié d'un prêt d'orchestre avec le Sinfonietta pour le projet Jenkins. Nous avons à chaque projet reçu une contribution de la Loterie Romande ; les fondations qui soutiennent les événements musicaux ont aussi validé nos projets, la Fondation Marcel Regamey, la Fondation Philanthropique Famille Sandoz, la Fondation Juchum, pour n'en citer que quelques-unes.

### Effectif du chœur

Aujourd'hui, 46 choristes actifs. Si l'effectif a légèrement fléchi, quelques nouveaux chanteurs nous ont rejoints :

Salomé Anderfuhren Fiaux, Brigitte Reymond, Yasmina Rüegg, Naïm Guesmia, Alfred Develay.

### Remerciements

Huguette remercie les choristes qui, par leur régularité et le travail approfondi qu'ils effectuent à la maison, sont le pilier du chœur.

Elle remercie tous les choristes, l'ensemble du comité et notre chef Roberto Rega. Elle est vivement applaudie par l'AG.

### Présentation de l'affiche de notre prochain concert de décembre 2022

Le comité avait sollicité les choristes de l'aider à trouver une idée pour la création de l'affiche du concert Bach.

« Or, encens et myrrhe » a inspiré un de nos choristes et par la suite notre graphiste.

## 10. Rapport du chef de chœur

### Prière de Roberto

Roberto prie les choristes de considérer que notre pianiste Irena Todorova est un cadeau du ciel. Modeste, discrète, elle est capable de déchiffrer une partition et de la transposer simultanément dans une autre tonalité. Cette capacité très rare parmi les pianistes lui donne une valeur exceptionnelle très appréciable.

### Présentation de projets et démarches faites par Roberto et le comité en vue de notre prochain concert en 2023

Notre premier projet a été de constituer un dossier et postuler pour un prêt d'orchestre auprès de l'OCL pour les œuvres suivantes : « **Mass of the children** » de **John Rutter** (œuvre très connue, solaire, facile pour chœur mixte et chœur d'enfants) et « **Dona nobis pacem** » de **Ralph Vaughan Williams** (œuvre proposée par un membre de la commission musicale).

La proposition a été acceptée par l'OCL.

Cependant, pour des raisons financières liées à l'instrumentation, le comité a été contraint de proposer à l'OCL de modifier le programme de concert pour contenir le budget. Pour remplacer l'œuvre de Vaughan William, projet coûteux par ses frais liés à des musiciens supplémentaires nécessaires, Roberto a proposé une œuvre composée en 2019 par une compositrice anglaise :

#### « **Da Vinci Requiem** » de **Cecilia McDowall**.

Cette œuvre nécessite la même orchestration que « Mass of the children » de John Rutter

Elle est très intéressante, tonale, d'un langage harmonique, agréable et bien écrite pour les voix. Elle comprend 4 parties chorales et 3 parties pour les solistes et n'a pas encore été chantée en Suisse.

Le comité attend une réponse imminente de l'OCL et a déjà pré-réservé la Cathédrale de Lausanne pour le 18 octobre 2023.

Nous pourrions donner ce concert avec La Maîtrise du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève qui célébrera ses 50 ans en 2023.

## 11. Divers et propositions individuelles

Nadine Allenbach a trouvé l'étude des Cantates de Bach très difficile. Elle aurait souhaité bénéficier de répétitions partielles par registre ou par groupe de voix pour éviter des moments d'attente lors du déchiffrage.

Anne-Gabrielle Frund remercie le chœur pour sa mise à disposition d'outils informatiques. Elle aurait apprécié recevoir une marche à suivre et des explications pour bien les utiliser. Rafael proposera son aide à ceux qui le demandent.

### Réponses de Roberto à ces remarques

Dans l'étude d'œuvres difficiles comme les Cantates de Bach, Roberto préfère à des répétitions partielles que tout le chœur soit réuni pour étudier les passages difficiles. Souvent, tous les chanteurs chantent tour à tour le même thème ; en écoutant les autres registres travailler, on apprend aussi sa propre voix.

Baigner dans une œuvre tous ensemble fait apparemment perdre du temps mais, en réalité, en fait gagner !

Néanmoins, Roberto ne mettra pas de côté cette proposition. Des partielles peuvent s'organiser avec la pianiste. Cependant, la personne qui les dirige devrait le faire avec les mêmes idées que le chef.

Le travail par petits groupes en privé est encouragé.

La parole n'étant plus demandée, la séance est clôturée à 20h45.

Lausanne, le 2 novembre 2022

Huguette Rodriguez  
Présidente

Pierrette Aeschlimann  
Secrétaire


